

AVIS

OCTOBRE
2015



à la population de Quincy-Voisins

Bilan estival positif pour l'accueil de Loisirs

P.2

► Mise en place du portail famille

P.4

► Plan Local d'Urbanisme (PLU)

P.5

► Les élections régionales

Bilan estival positif pour l'accueil de loisirs de Quincy-Voisins



Ce logo rappelle que la ville de Quincy-Voisins rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.



ont été proposées aux enfants pour les dépayser et leur donner envie de s'amuser et de se détendre : Autour du Monde, Le cirque, Indiana et les reliques de Quincy, l'eau dans tous ses états, voyage à la playa, le jardin des senteurs et couleurs, les quatre éléments, un petit tour de France, Safari à Quincy, etc.

Le bilan des grandes vacances à l'accueil de loisirs est l'occasion de constater que ce service connaît toujours le même succès auprès des enfants de 3 à 11 ans. Il y a eu une très bonne cohésion d'équipe sur les deux mois (14 animateurs en juillet et 7 en août). La fréquentation a été beaucoup plus importante pour le mois de juillet. Une constante que l'on retrouve chaque année.

Dans l'ensemble, le beau temps a permis l'aboutissement et le bon déroulement de tous les projets. Au mois de juillet comme au mois d'août, différentes thématiques

Les semaines ont été jalonnées de multiples sorties autant divertissantes qu'intéressantes comme le Parc des Félines, le Parc Herouval, Sherwood parc, le labymais de la Brie, le zoo de Vincennes, le domaine de Rentilly.

Des stages à dominante sportives ont été organisés et ont permis à quelques petits de franchir l'étape du vélo sans roulette. Beaucoup de grands jeux ainsi que de grandes « fêtes du centre » ont été organisés pour profiter du beau temps

et permettre aux enfants de différentes tranches d'âge de se réunir.

Durant tout l'été, une ambiance très sympathique a régné à l'accueil de loisirs. Tout a été conçu pour que les enfants se sentent en vacances. Les animateurs ont fait leur show. Ils ont préparé un spectacle de A à Z : un beau cadeau aux enfants qui n'ont pas perdu une miette du spectacle. Côté décors, la cour de l'école a été réaménagée en plage.

En juillet, une veillée a été organisée avec les parents qui ont bien joué le jeu du duel enfant / parent.

Le conseil municipal remercie l'équipe d'animation pour son investissement et sa créativité.



Information sur la mise en place du portail famille en janvier 2016



Le Portail Famille, c'est quoi ?

C'est un service en ligne simple sécurisé accessible aux familles 24h/24 et 7j /7

Dans quel but ?

Ce service est mis en place pour faciliter vos démarches administratives liées aux activités périscolaires. En effet de chez vous, vous réalisez vos inscriptions, vos annulations et vos paiements. Un système d'authentification et de cryptage garantit la sécurité de vos données et de vos paiements.

En quelques clics vous pourrez :

- ➔ Procéder aux inscriptions trimestrielles obligatoires de votre enfant : aux accueils du matin, du soir et du mercredi, à la restauration scolaire, aux TAP et à l'étude surveillée.
- Pour les journées d'accueils de loisirs des vacances scolaires, l'inscription se fait le 15 du mois précédent.

- ➔ Consulter et annuler vos réservations (jusqu'au jeudi 16h précédant la semaine concernée)
- ➔ Visionner et régler vos factures

Comment se connecter ?

Dès la mise en place du Portail Famille prévu en janvier 2016, vous recevrez un courrier avec votre identifiant et votre mot de passe



3^{ème} rentrée pour les TAP, une organisation bien expérimentée qui offre un large choix d'activités

Samedi 5 septembre dans le nouvel espace Jean Ferrat, de 10h à 12h avait lieu la présentation des TAP 2015/2016. L'objectif de cette matinée est de présenter et d'expliquer l'ensemble des activités proposées pour toutes les écoles de la commune sans différenciation de secteur et de mettre en avant la diversité des activités. Celles-ci sont en lien avec les arts, le sport, l'environnement, la citoyenneté et ont pour but de favoriser la découverte et l'expérimentation. Les intervenants de chaque activité étaient présents pour répondre aux questions des familles.

La salle Jean Ferrat a accueilli cette présentation d'activités dans des conditions très agréables.

L'organisation des TAP selon le modèle de 2 fois une heure avec des intervenants présents 2 jours par secteur, est reconduite. La majorité du personnel couvre l'ensemble de la semaine.

Les parents ont manifesté beaucoup d'intérêt à cette présentation, mais la plupart sont déjà bien informés sur ces Temps d'Activités Périscolaires.



Exemple de réalisation dans le cadre des TAP avec une activité « jardinage »



Chaque enfant de l'école maternelle de la forestière a pu déguster une tomate et en emporter une à la maison. Bravo aux enfants jardiniers et à leurs animatrices !

Remise d'un dictionnaire aux élèves de CM2 pour leur entrée au collège



Mardi 24 juin dans la salle polyvalente a eu lieu la traditionnelle remise de cadeau de fin d'année de la municipalité aux élèves de CM2 de la commune rejoignant le collège l'an prochain. Cette année, Monsieur le Maire, Jean Jacques Jego entouré de Chantal Kaci,

adjointe au Maire aux affaires scolaires, de Marie-Noëlle Berkani et de Sabine Guenneuguès, conseillères municipales, a remis un dictionnaire de français à tous les élèves de CM2 et, en bonus, selon le choix de l'école, un dictionnaire d'anglais ou un livre intitulé «Les experts» dont le but est

de mener une enquête.

Un grand Merci à Rhiles, venu donner des petits sketches comiques sur scène pour amuser et divertir les enfants. Un très bon moment d'autant que c'était une surprise !

Cérémonie du 27 août 2015 : 71^{ème} anniversaire de la Libération de Quincy-Voisins



Très belle cérémonie malgré la pluie incessante tout au long de la journée.

Un grand merci à l'association des anciens combattants pour l'organisation et à son Président, Monsieur Henri Decotte.

Plan local d'urbanisme (PLU)



Vous pourrez suivre dans ce journal municipal « Avis à la Population », les différents avancements et rendez-vous fixés avec la population pour une meilleure compréhension et une véritable concertation.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter la direction des services techniques / service urbanisme au :

01.60.04.16.43

L'équipe municipale lance le **lourd et important chantier du PLU.**

Ce document viendra en remplacement du Plan d'Occupation des Sols (POS) dont la dernière révision a été approuvée le 16/11/2012.

Ce document intéressera en tout premier lieu les Quincéens, car il doit répondre aux besoins en matière de logement, d'environnement, de voirie, etc. pour les 20 prochaines années.

Il faut anticiper, réfléchir, examiner, considérer et décider !

Le Conseil municipal a décidé le 26/06/2015 de prescrire l'élaboration du PLU.

La consultation pour le choix d'un cabinet d'études chargé d'assister la commune, est en cours.

Une annonce est parue au B.O.A.M.P (bulletin officiel des annonces des marchés publics) à cet effet.

Ce long chantier devrait durer une quinzaine de mois.



Photos, vues aériennes par Jean-Claude Couhault

La fibre optique : c'est parti !



d'Aménagement Numérique « Seine et Marne Numérique ». Ce syndicat, créé à l'initiative du Conseil Général, désormais devenu Conseil Départemental, a pour objectif de développer l'accès à très haut débit. Il est chargé de l'amener au plus grand nombre d'habitants (FTTH : Fiber To The Home / Fibre jusqu'au domicile) en collaboration avec les intercommunalités volontaires, comme la CCPC.

Seine et Marne Numérique commence l'installation des points de mutualisation. Les travaux ont commencé début septembre. La commune de Quincy-Voisins, une des toutes premières à recevoir la fibre, a mis à disposition trois terrains communaux afin d'accueillir des équipements spécifiques. Le déploiement de la fibre interviendra ultérieurement.

Le linéaire déployé est estimé à 14 km partagé pour moitié en aérien et pour moitié en sous-sol.

Bien que l'évolution des travaux soit suivie par la Mairie, l'aménagement numérique est du ressort de la Communauté de Communes du Pays Créçois.

Vous pouvez contacter le 01.64.63.46.40 pour plus de renseignements.

Depuis 2012, la Communauté de Communes du Pays Créçois (CCPC) a intégré la compétence « Aménagement Numérique ». Cela s'est concrétisé par l'adhésion de la CCPC au Syndicat Mixte



Les élections régionales du 6 et 13 décembre

Quand ?

Les élections régionales sont organisées les 6 et 13 décembre 2015. Ce sont les premières élections dans le cadre de la nouvelle carte des régions dessinée par la loi du 16 janvier 2015.

Où ?

Les élections régionales sont organisées dans les 13 nouvelles régions métropolitaines, en Guadeloupe et à la Réunion. A Quincy-Voisins, vous pourrez voter dans les 4 bureaux de vote habituels selon votre secteur :

Bureau de vote n°1 et n°2 : Salle polyvalente, 3 av de la République

Bureau de vote n°3 et n°4 : Hall de l'école Dixmeresse élémentaire, rue Victor Hugo

Qui peut voter ?

Comme pour les scrutins nationaux, peuvent voter aux élections régionales les Françaises et les Français âgés de 18 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales.

Le scrutin régional n'est pas ouvert aux ressortissants des pays membres de l'Union Européenne.

Quel mode de scrutin ?

Le mode de scrutin pour les élections régionales est un scrutin proportionnel à 2 tours avec prime majoritaire.

Combien de conseillers à élire ?

Le nombre total de conseillers régionaux reste inchangé malgré la nouvelle carte des régions. 1757 conseillers régionaux sont à élire dont 209 pour l'Ile de France. Les électeurs voteront pour des listes régionales avec des sections départementales, respectant la parité entre les hommes et les femmes. Notre département compte 25 candidats.

Quel est le rôle des conseillers régionaux ?

Les conseillers régionaux composent le conseil régional, assemblée délibérante de la région. Le conseil règle les affaires de la région en assemblées plénières ou en commission permanente. Les conseillers élisent le président du conseil régional et une commission permanente. Le Président et les vice-présidents composent l'exécutif de la région.

Le président prépare et exécute les délibérations de l'assemblée régionale, gère le patrimoine, saisit le Conseil économique et social (CESR) et dirige l'administration régionale. Il préside aussi la commission permanente de l'assemblée régionale.

Quels sont les principaux domaines d'intervention de la Région ?

Ce sont : le développement économique, les lycées, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire et les transports.

Où vont siéger les conseillers régionaux ?

Les conseillers régionaux sont élus pour 6 ans. Ils siègent au conseil régional qui est implanté dans le chef-lieu de région. Pour les régions fusionnées, un nouveau chef-lieu de région doit être décidé. Actuellement, en Seine et Marne, il y a 24 conseillers régionaux. Jean-Paul HUCHON est l'actuel Président du Conseil Régional de la Région Ile de France.

Pourquoi une nouvelle carte des régions ?



La réforme territoriale a pour objectif de rendre l'État plus efficace dans le nouveau cadre régional créé par la loi du 16 janvier 2015. Elle vise à renforcer les capacités de pilotage stratégique au niveau des grandes régions.

Elle s'accompagne d'une modernisation de la fonction publique, avec comme objectifs l'amélioration de la qualité du service public, son accessibilité dans tous les territoires et le renforcement de la cohésion sociale territoriale.

Au total, la France métropolitaine passe de 22 régions à 13.

Sources du Ministère de l'intérieur :
<http://www.interieur.gouv.fr>

Appel à la population pour signer une pétition « pour préserver le quotidien des Français »



Réduction des services publics locaux ? Baisse de l'investissement ? Hausse des impôts locaux ?

L'État a décidé de réduire de 30 % les dotations qui étaient jusque-là accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions, y compris les plus vitales. Les communes et leurs intercommunalités font d'ores et déjà des efforts de gestion mais quelle institution, même très bien gérée, pourrait supporter une telle baisse ? La vie quotidienne de 66 millions de Français, largement liée aux actions des communes, peut-elle être considérée comme une simple variable d'ajustement comptable ?

Nous devons agir dès maintenant

Le risque est présent et il concerne chaque habitant de chaque commune de France sans exception.

Si rien n'est fait, les communes et intercommunalités se verront lourdement imposer trois options :

La première :

Réduire fortement les « services du quotidien » proposés aux citoyens ? Logements, crèches, écoles, cantines, centres d'action sociale, transports, équipements sportifs et culturels, environnement, tri et collecte des déchets... Les habitants ne peuvent être privés des services essentiels qui assurent le cadre de vie et fondent le lien social, le vivre ensemble !

La deuxième :

Renoncer aux investissements préparant l'avenir ?

Travaux d'infrastructures, aménagements pour accueillir les entreprises créatrices d'emploi... L'attractivité du pays et l'activité économique en souffriraient sans délai et très directement.

La troisième :

Augmenter les impôts locaux ou les tarifs des services proposés ? Ce serait financièrement intenable pour beaucoup de Français. Notre réponse est claire : **C'EST NON !**

Aussi, nous appelons toutes celles et tous ceux qui veulent que leur commune vive et que leur vie quotidienne s'améliore, à se mobiliser.

Nous invitons les citoyens de notre pays à rencontrer les élus locaux et signer "L'Appel du 19 septembre pour les communes de France", sur le registre de signatures à l'accueil de la Mairie ou sur le site :

www.change.org



L'Aide au paiement d'une complémentaire santé



Mes revenus sont modestes ?

L'Etat m'aide à payer ma complémentaire santé

Suis-je concerné(e) ?

Oui, si mes revenus mensuels* sont compris :

| | | |
|---|--|--|
| Entre 721€ et 973 € par mois (foyer d'1 personne) | Entre 974€ et 1459 € par mois (foyer de 2 personnes) | Entre 1460 € et 1751 € par mois (foyer de 3 personnes) |
|---|--|--|

Si mes revenus sont inférieurs à ces montants, je peux bénéficier de la CMU-Complémentaire

** plafonds applicables en Métropole*

L'ACS, qu'est-ce que c'est ?

Un chèque pour m'aider à payer une complémentaire santé

| | | | |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Moins de 16 ans | de 16 à 49 ans | de 50 à 59 ans | 60 ans et plus |
| 100 €/an | 200 €/an | 350 €/an | 550 €/an |

Comment faire ma demande ?

1- Je remplis le dossier de demande

J'imprime le dossier sur le site www.info-acs.fr

Ou je le demande à ma caisse d'assurance maladie qui peut m'aider à le remplir si besoin.

2-J'envoie ou je dépose le dossier à ma caisse d'assurance maladie

3-Ma demande est acceptée

-Je reçois un courrier avec mon chèque

-Je choisis une complémentaire santé qui correspond à mes besoins. Je peux consulter la liste des complémentaires santé sur le site www.info-acs.fr

4-Je donne le chèque à la complémentaire santé que j'ai choisie

Pour en savoir plus :

➔ **Je vais sur le site www.info-acs.fr**

Je peux vérifier si j'ai droit à l'ACS grâce à un simulateur. Je peux trouver l'offre qui me convient le mieux grâce à un comparateur d'offres. Je peux télécharger le dossier de demande

ou

➔ **J'appelle le 0811 365 364* ou je me rends à ma caisse d'assurance maladie**

*coût d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs



La liste 100% quincéens n'a pas transmis sa contribution pour le mois d'octobre 2015

NAISSANCES, bienvenue à

| | |
|--|-------------------|
| AIGLEHOUX FORTUNATI Blanche, Stella | 19 juillet 2015 |
| ARLÉ-FERVEL Thibault, Bruno, Jean-Claude | 7 mai 2015 |
| BIESTERVELD Lina, Eden, Noa | 21 avril 2015 |
| BIZOT Rose, Valentine | 17 février 2015 |
| BOURGIS Kevin, Bruno, Sylvain | 30 avril 2015 |
| COULIBALY Djamila, Safi | 19 août 2015 |
| COULIBALY Maryame, Claire | 19 août 2015 |
| GERMAIN Timothée, André, Auguste | 18 avril 2015 |
| GRAÇA Ethan, Mathéo | 15 juillet 2015 |
| GUERREIRO Tony | 16 juin 2015 |
| HÉE Maxime, Daniel, Vincent | 29 janvier 2015 |
| KLEJNOT Tom, Léon | 10 septembre 2015 |
| LEFEBVRE OULIA Briana, Lise, Clément | 5 mai 2015 |
| LEGRAND Maya, Morgane | 9 septembre 2015 |
| LOUIS HYAUMET Bastien, Jacques | 13 avril 2015 |
| LOURDELET Lalie, Adeline, Emilie | 28 mai 2015 |
| LOUVET Eva, Lesly, Aïcha | 27 juillet 2015 |
| MALIGE Aloys, Florian, Mathis | 8 janvier 2015 |
| MAYET Katell, Noëla, Marie | 28 janvier 2015 |
| MONTANT Cylia, Anaé | 20 février 2015 |
| MONVOISIN Enzo, Laurentino | 11 juillet 2015 |
| MORANT Alan, David, Claude | 20 août 2015 |
| MULLER Lucy, May | 29 avril 2015 |
| NARET Kyron, Thomas, Vincent | 5 mai 2015 |
| RAVELEAU Tessa, Séverine, Adeline | 9 avril 2015 |
| RIERA Cassie | 6 février 2015 |
| VERROUST Maëly | 24 août 2015 |

Décès, nos condoléances aux familles de

| | |
|---|-----------------|
| BICHOT veuve VAN DE WANDEL Laurence, Marguerite, Germaine | 15 avril 2015 |
| BRAISE Michèle, Suzanne | 11 janvier 2015 |
| CHEVALLIER Eugène, Raymond | 8 janvier 2015 |
| FERRÈRE Marie Jeanne Armélia veuve MOREAU | 2 février 2015 |
| JAMART Simone Louise Yvonne veuve LEBRUN | 23 février 2015 |
| LA PERNA Tony, Eric | 13 janvier 2015 |
| LEGENRE Alain, René | 20 mai 2015 |
| PATTE Daniel, Léon, Jules | 22 avril 2015 |
| RAT Colette, Henriette veuve FORTUNATI | 16 mars 2015 |
| VANO Antoine | 2 mars 2015 |

Mariages, tous nos voeux de bonheur à

| |
|--|
| DA SILVA TADEU David Manuel et HATON Carole, Odette, Suzanne, 18 juillet 2015 |
| DELATTRE Julien et NARME Priscilla, Elise, Paulette, Josette, 23 mai 2015 |
| DUBOIS Emeric Thierry et STEIMETZ Morgane Régine, 20 juin 2015 |
| FRANTZEN Alexandre André Pacifique et GENRIES Caroline Amandine, 19 septembre 2015 |
| LABORIE Alexandre Cédric Philippe et BATON Adeline Jeanine Yvonne, 11 juillet 2015 |
| LECOINTE Samantha Mauricette et PIEDNOIR Franck Jacques Philippe, 13 juin 2015 |
| VANAERDEWEGH Vincent Yvon et DORIONS Cécile, 27 juin 2015 |

Nos aînés à Deauville : Un beau programme



Le jeudi 25 juin, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé une belle sortie à la mer pour nos aînés. Ils ont visité une distillerie et dégusté avec modération du Calvados à Pont-l'Évêque.

Le repas s'est déroulé dans un magnifique restaurant panoramique. L'après-midi était consacrée à la visite de la Villa Strassburger à Deauville et s'est achevée par un programme libre dans la ville. Cette sortie fut très appréciée. Pour certains, l'occasion de revoir la mer par un aussi joli temps, fut un moment plein d'émotions !

Prochaines collectes
des extra-ménagers

Mardi 13
Octobre

Déposez vos encombrants la veille au soir après 19h

Rendez-vous

OCTOBRE

Samedi 10 : Kermesse l'école
Dixmeresse

Vendredi 30 : Passage de la
flamme sacrée au Monument aux
Morts

Samedi 31 : Bal spécial Halloween
à l'Espace Jean Ferrat à 19h30

NOVEMBRE

Mercredi 11 : Séance du Ciné-club
à 20h30, salle polyvalente

Mercredi 11 : Commémoration de
l'Armistice

Samedi 21 : Loto de la caisse des
écoles, à l'Espace Jean Ferrat en
soirée

Samedi 28 : Accueil des nou-
veaux habitants en matinée, salle
de réunion de l'Espace Jean Ferrat

Dimanche 29 : Bourse aux jouets,
toute la journée à l'Espace Jean
Ferrat

DECEMBRE

Dimanche 6 et 13 : Elections ré-
gionales, dans le bureau de vote
de votre secteur